



## **COMPTE RENDU du Conseil Municipal de WAILLY le samedi 20 janvier 2024.**

Régulièrement convoqué pour ce samedi 20 janvier 2024 à 10h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Mickaël AUDEGOND.

**Présents** : Mmes Colette NOURRY, Lydie NOIRET, Ingrid LORIDANT et Martine CAPPON  
MM. Mickaël AUDEGOND, Henri MACE, Didier LETERME, Gautier MOERMAN, Jean-Marc CLABAUX, Frédéric PONTHEUX.

**Absents excusés** :

Mmes Dominique LEFEBVRE, Gaëtane DELATTRE et Nathalie BART.  
MM. Franco GRACEFFA et Jérémy PRONIEZ.

**Secrétaire de Séance** : Monsieur Frédéric PONTHEUX.

**10 votants.**

Il est 10h00, le quorum requis est atteint.  
Monsieur le Maire ouvre la séance.

**Désignation d'un secrétaire de séance.**

Monsieur le Maire propose Monsieur Frédéric PONTHEUX pour être Secrétaire de séance.  
Ce dernier l'accepte.  
Adopté à l'unanimité.

**Approbation du Procès-Verbal du 23 décembre 2023.**

Le Procès-Verbal du 23 décembre 2023 est adopté à l'unanimité.

**Délibération 2024-001 : Décision modificative budgétaire – Crédit au chapitre 12 :**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu le budget de la Commune,

Vu le manque de crédit au chapitre 12 et l'impossibilité d'appliquer la fongibilité pour ce chapitre ;

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2023 :

**Section dépenses de fonctionnement :**

Chapitre 011 - Charges à caractère général :  
- 8 000.00 €

Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés :  
+ 8 000.00 €

Délibération adoptée à l'unanimité.

**La séance est levée à 11h30.**